

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil d'Administration
Séance du vendredi 20 décembre 2024**

Date de la convocation : lundi 16 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 17

Étaient présents :

Mme Béatrice JOUHANDEAUX, Mme Françoise MARTEEL, Mme Marie SALESSES, M. Frédéric DAVAN, M. Jean-Bernard CASENAVE, Mme Marie-Chantal GORDON, M. Alain LAPEYRE, Mme Josy POUEYTO, M. Jean-Pierre PEUDEPIECE, Mme Gisèle FERRARIS, M. Henri JOUANTEGUY

Étai(en)t représenté(e)s :

M. François BAYROU (donne pouvoir à B. JOUHANDEAUX), Mme Marie-Laure MESTELAN (donne pouvoir à M. SALESSES), M Michel FOLLIOU (donne pouvoir à A. LAPEYRE), M. Philippe MAENNEL (donne pouvoir à F. MARTEEL)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Jérôme MARBOT, Mme Fabienne CARA

Secrétaire de séance : Anne CARASSUS

N° 12 Exercice 2025 : attribution de subventions aux associations

Rapporteur : Mme Béatrice JOUHANDEAUX

Mesdames, Messieurs

A la suite des demandes présentées par les associations ci-dessous et vu l'avis favorable de la commission « subventions » en date du lundi 25 novembre 2024, il vous est proposé de décider l'octroi des aides financières suivantes :

Fonctionnement

(Chapitre 65, article 65748, enveloppe 001237 pour Croix Rouge Française et enveloppe 001305 pour PEP'S)

Association	Attribué en 2024	Demande de l'association pour 2025	Proposition de la commission	Vote en CA
--------------------	-------------------------	---	-------------------------------------	-------------------

Croix Rouge Française	30 000 €	33 000 €	30 000 €	30 000 €
Association Pau Evènements Populaires et Sociaux (PEP'S)	30 000 € (budget Ville de PAU)	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Total	60 000 €	63 000 €	60 000 €	60 000 €

La Croix Rouge propose un ensemble d'activités : accueil, écoute, orientation, alphabétisation, maraude, boutiques solidaires etc.

Par ailleurs, la demande de l'association Pau Evènements Populaires et Sociaux (PEP'S) concerne une participation financière pour l'organisation de thés dansants. Ce projet fait partie des actions du plan anti-solitude.

Investissement

(Chapitre 204, article 20422, enveloppe 001646)

Association	Attribué en 2024	Demande de l'association pour 2025	Proposition de la commission	Vote en CA
L'Estanguet		40 000 €	40 000 €	40 000 €

L'Association L'Estanguet a pour objet d'assurer l'accueil d'urgence de personnes sans abri. Son siège social est fixé à PAU, 9 rue de la Gendarmerie, dans une petite maison de ville, enclavée, pour laquelle il n'existe pas de possibilité d'extension. La promiscuité et le manque d'intimité sont parfois facteurs de tension entre les personnes hébergées.

L'opportunité de disposer d'une plus grande maison située 21 rue JJ de MONAIX s'est présentée fin 2023.

Le projet consiste en l'aménagement d'un étage avec 5 chambres individuelles équipées chacune d'un bloc sanitaire et au RDC de 2 chambres, dont 1 accessible aux PMR et l'autre pour le bénévole veilleur ainsi que l'une bagagerie.

La mise en conformité incendie et anti panique touche l'ensemble du bâtiment. Le reste du RDC ne nécessite principalement que des travaux de rafraîchissement et d'aménagement en une salle de convivialité/salle à manger et une cuisine.

Le coût global des travaux est estimé à 240 000 € HT. Le déménagement dans les nouveaux locaux est prévu à l'été 2025.

Il est précisé que les crédits suffisants au versement de ces subventions sont inscrits au budget 2025.

Il vous appartient de bien vouloir :

1. Décider d'attribuer une subvention de fonctionnement de 30 000 € à la Croix Rouge, 30 000 € à l'association Pau Evènements Populaires et Sociaux et 40 000 € en investissement pour l'association l'Estanguet.

2. Autoriser Madame la Vice-Présidente à signer les conventions à intervenir avec la Croix Rouge, Pau Evènements Populaires et Sociaux et l'Estanguet conformément à la réglementation en matière de subventions supérieures ou égales à 23 000 €.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,